

# Sportives en histoires



## Fiche 1 : Femmes et sports féminins

Sportives en histoires  
Les sports féminins

### Représentations :

En dépit de l'évolution des connaissances scientifiques et de la remise en question de la fragilité des femmes, certaines représentations demeurent, expliquant la féminisation relative des pratiques sportives, a fortiori compétitives, depuis les trente dernières années.

On notera par ailleurs l'abus de langage, propre au sport féminin, qui consiste à désigner les sportives sous le terme de « féminines » (qui renvoie à la féminité), et non de femmes ou de pratiquantes. Dans le monde du sport comme ailleurs, l'égalité entre les sexes passe aussi par le choix des mots et d'un vocabulaire destinés à identifier les individus sans les discriminer.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)



Le sport s'implante en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur le modèle des pratiques britanniques développées déjà un demi-siècle plus tôt. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les femmes n'ont quasiment pas accès à ces activités. Toutefois, elles sont tolérées dans quelques pratiques qui, aux yeux de la communauté sportive, des milieux scientifiques et médicaux et, plus généralement, de l'opinion, sont présentées comme des « sports féminins » sans véritable justification.

Ces activités jugées plus appropriées à la nature féminine sont alors de quatre types :

- celles qui ont lieu loin des regards, c'est-à-dire loin des centres urbains, comme l'alpinisme par exemple, très tôt féminisé au sein du Club alpin français ;

- celles qui respectent les normes de la santé en valorisant des exercices dosés, lents et contrôlés, comme la gymnastique : une Union française de gymnastique féminine (UFGF) est ainsi créée en 1912 à Lyon ;

- celles qui relèvent du style de vie des milieux de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie, mais dont l'orientation compétitive est alors quasiment inexistante, comme le montrent les images de joueuses de tennis, de cavalières ou d'escrimeuses de l'ouvrage « Les femmes de sport » (1885) du baron de Vaux ;

- celles qui mettent en valeur l'esthétique et la beauté des femmes, comme la danse ou encore la natation qui possède ses propres clubs féminins à partir de 1905.

Dans l'entre-deux-guerres, l'essor du basket, en particulier au sein des patronages catholiques, ajoute un sport collectif à la liste des « sports féminins » : l'absence de contact est jugée conforme à la nature non-violente des femmes et les extensions provoquées par les tirs et les passes sont censées développer une taille élancée et de « bonnes » attitudes corporelles.

Les représentations qui ont touché initialement le sport féminin traversent tout le siècle sans véritable rupture. Aujourd'hui encore, il est supposé, sans aucun fondement, que les femmes doivent plutôt pratiquer des activités qui développent l'esthétique et la santé, et des activités sans chocs ni violence.

Bien que les sports présumés les plus appropriés aux populations féminines aient considérablement évolué et n'aient plus grand-chose à voir avec les caractéristiques de leurs premières années, ils demeurent aujourd'hui les plus investis par les femmes. Les fédérations de sports olympiques où la présence des Françaises est la plus importante sont celles dans lesquelles les stéréotypes de la féminité fonctionnent le mieux : la gymnastique sportive (76% de femmes) et les sports équestres (66%).



© Creative commons - Seattle Municipal Archives (SMA)



© CC - M. Licht, NotionsCapital.com



© Anne-Laure Chasset



© CREPS SUD-EST - Anne-Laure Chasset



© Creative commons - SMA



© Creative commons - SMA



© Anne-Laure Chasset

#### Bibliographie

- Davisse, Annick et Louveau, Catherine, Sports, école, société : La différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Hargreaves, Jennifer, Sporting females : critical issues in the history and sociology of women's sports, London and New York, Routledge, 1994.
- Terret, Thierry, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », in Tétart, Philippe, Histoire du sport en France, De la Libération à nos jours, Vol 2, Paris, Vuibert, 2007, pp. 287-308.
- Terret, Thierry et Zancarini-Fournel, Michelle (eds.), Le genre du sport, numéro spécial de Clio. Femmes, histoire, société, n° 23, mai 2006.

# Sportives en histoires



## Fiche 2 : Femmes et sports masculins

### Sportives en histoires Les sports masculins

#### Représentations :

Si l'investissement des femmes dans des activités de tradition masculine est désormais possible, les stéréotypes, eux, persistent et s'accompagnent souvent d'une invisibilité ou d'une absence de reconnaissance des sportives, voire même d'un soupçon d'homosexualité. La parade, pour certaines d'entre elles, consiste alors à (ré)affirmer leur féminité à la sortie du stade, à travers le maquillage ou les vêtements ; un moyen, sans doute, de séduire et d'assurer la promotion de l'activité, ou de rassurer...

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semc.fr](http://www.semc.fr) - [prn@semc.fr](mailto:prn@semc.fr)



Bien que le sport ait été dès ses origines une affaire presque exclusivement masculine dans ses pratiques, ses valeurs et institutions, certaines activités ont été jugées plus « viriles » et donc encore plus adaptées à la définition idéale de l'Homme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces pratiques présumées typiquement masculines étaient associées à l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : elles étaient plus violentes (boxe, rugby, water-polo), plus techniques ou plus technologisées (course automobile), plus ouvertes sur les grands espaces (voile) ou sollicitaient plus de ressources physiologiques (haltérophilie, courses d'endurance) que d'autres sports.

Mais certaines femmes ont refusé d'être mises à l'écart. Elles ont démontré qu'il n'y avait objectivement pas plus de « sports masculins » que de « sports féminins » et que la nature n'avaient pas fait les hommes plus violents et les femmes plus serviles.

Les pionnières ont cependant eu à résister à de fortes critiques.

Le cyclisme cumule par exemple une bonne partie des accusations qui leur sont opposées au début du XX<sup>e</sup> siècle : la vitesse est une valeur trop moderne pour être laissée aux femmes ; la position assise sur la selle est dénoncée comme susceptible d'échauffer les organes intimes ; la capacité à découvrir de nouveaux territoires est jugée inadaptée à une femme dont l'espace doit rester celui du foyer dans le cadre du mariage.

Au cours du siècle, ces représentations sont demeurées largement dominantes, expliquant pourquoi les sports associés aux stéréotypes les plus éculés de la masculinité ont fait l'objet des résistances les plus fortes de l'Institution sportive.

La Fédération française de cyclisme n'accorde de licences aux femmes que depuis 1959. Il faut attendre 1970 pour le football, 1984 pour l'haltérophilie, 1989 pour le rugby et 1997 pour la boxe.

En athlétisme, les disciplines les plus « masculines » se féminisent encore plus récemment : le saut à la perche et le marteau féminins paraissaient totalement inimaginables dans les années 1940, tant ils étaient en rupture avec les modèles traditionnels de la femme : la force masculine contre la grâce féminine pour le marteau ou l'acrobatie, le risque, l'instrumentation est le symbole de l'élévation, toutes choses idéalement masculines dans le cas de la perche.

Mais les stéréotypes sont bien ancrés et les sports « masculins » demeurent toujours très faiblement féminisés, notamment en football, rugby, boxe et cyclisme.

#### Bibliographie

- Davis, Annick et Louveau, Catherine, Sports, école, société : la part des femmes. L'aire des différences, Joinville-le-Pont, Ed. Actio, 1991.
- Louveau, Catherine, Talons aiguilles et crampons alu... Les femmes dans les sports de tradition masculine, Paris, Société Française de Sociologie du sport, INSEP, 1986.
- Mennesson, Christine, Être une femme dans le monde des hommes : socialisation sportive et construction du genre, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Terret, Thierry, Sport et Genre. Vol. 1 : La conquête d'une citadelle masculine, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Terret, Thierry et Zancarini-Fournel, Michelle (eds.), Le genre du sport, numéro spécial de Clio. Femmes, histoire, société, n° 23, mai 2006.



© Hervé Hammon - SES



© Hervé Hammon - SES



© Hervé Hammon - SES



© Creative commons - qrodo photod

# Sportives en histoires



## Fiche 3 : Femmes et sports « neutres »

### Sportives en histoires

#### Les sports neutres

##### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
www.semc.fr - prn@semc.fr





# Sportives en histoires



## Fiche 4 : Femmes, sport et motivation

Sportives en histoires  
La motivation

### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 5 : Femmes, sport et performances

### Sportives en histoires Les performances

#### Représentations :

Concilier corps féminin et performance n'est pas seulement une préoccupation du XX<sup>e</sup> siècle. Si les tests de féminité disparaissent à la fin des années 1980, l'angoisse vis-à-vis des sportives dont le corps performant échappe aux standards de féminité, reste latente et se manifeste parfois au détour des commentaires ou journaux sportifs.

En revanche, l'intérêt des médias pour les sportives à la fois performantes et « féminines », nouvelles égéries du XXI<sup>e</sup> siècle, apparaît autant comme une volonté de présenter la réussite sportive qu'un rappel des normes de féminité à atteindre.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem-c.fr](http://www.sem-c.fr) - [prn@sem-c.fr](mailto:prn@sem-c.fr)



La quête de records et de performances, illustrée par la célèbre formule « plus vite, plus haut, plus fort », est aussi celle d'une lutte et d'une conquête pour les femmes, depuis l'implantation du sport en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Prisonnières d'un destin social qui les renvoie aux fonctions de mère et d'épouse, les femmes sont, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, prioritairement orientées par le corps médical, scientifique et/ou sportif, vers des activités physiques modérées, méthodiques et contrôlées, loin des excès du sport et de la compétition.

Avant la Première Guerre mondiale, seules quelques pionnières s'aventurent alors sur le sentier de la performance. Certaines nageuses, par exemple, profitent des vertus esthétiques et hygiéniques attribuées à la discipline pour s'engager, dès la création des premiers clubs, dans des épreuves de traversées de villes, défiant les hommes sur leur propre terrain et remettant ainsi en question le postulat de leur fragilité.

« La femme n'est point faite pour lutter, mais pour procréer ». Ce propos du docteur Boigey en 1922 est à l'image des représentations dominantes du sport féminin dans l'entre-deux-guerres. Compétition et recherche de performance sont considérées comme inesthétiques, dangereuses, voire contre-nature, pour le sexe que l'on dit « faible », au point que l'Institution sportive se montre méfiante à l'égard de ces pratiquantes : certaines fédérations refusent leur intégration (cyclisme, football ou rugby), d'autres proposent un règlement spécifique valorisant l'approche modérée, hygiénique et esthétique de l'activité (barette plutôt que rugby, jeu de ballon plutôt que football, distances plus courtes en athlétisme...). La Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), dirigée par Alice Milliat dès 1919, est alors la seule à affirmer son orientation sportive et à rompre avec le principe de modération et d'esthétique. Jusqu'en 1936 et la disparition de cette fédération, c'est en marge des manifestations sportives « masculines » que l'engagement sportif et les performances des femmes peuvent s'exprimer et s'éprouver. Au niveau international sont même créés, en 1922, des « Jeux olympiques féminins » pour permettre aux femmes de se mesurer au plus haut niveau. Ils disparaissent à l'issue de leur quatrième édition en 1934.

Les années d'Occupation ne renouvellent pas les représentations dominantes du sport féminin. Au contraire, les activités épousant la conception traditionnelle de la femme-mère et femme-épouse sont valorisées, au détriment de la compétition sportive.

En dépit des performances de Micheline Ostermeyer lors des Jeux olympiques de Londres en 1948, le changement dans les représentations n'intervient pas avant les années 1960 et la prise de conscience de l'intérêt des performances des femmes dans la course aux médailles, stimulée par le modèle plus égalitariste des sociétés communistes en ce domaine. Et tandis que la France célèbre une nouvelle génération de championnes (« Kiki » Caron, Marielle Goitschel, Colette Besson, ...), les premiers soupçons se posent sur les résultats des sportives du bloc de l'Est, et sur les modifications corporelles de certaines d'entre elles. Sous prétexte de garantir l'égalité des chances entre concurrentes, des « tests de féminité » sont alors imposés aux sportives jusqu'à la fin des années 1980 (puis des tests d'ADN la décennie suivante), témoin de la peur de l'androgynie et d'une masculinisation du corps féminin sous l'effet d'une pratique sportive intensive.

Les résistances culturelles et institutionnelles cèdent malgré tout peu à peu depuis les années 1980, permettant aux sportives d'investir des épreuves et/ou activités jusque-là interdites : marathon en 1980, haltérophilie en 1984, rugby en 1989, boxe en 1997 ou 3000 mètres en 2000. Leurs performances, en revanche, restent souvent étalonnées sur celles des hommes ; ce qui n'empêche pas certaines sportives, à l'instar de Jeannie Longo, de battre des records que peu de leurs homologues « masculins » peuvent atteindre.

#### Bibliographie

- DAVISSE, Annick et LOUVEAU, Catherine, Sports, école, société : la part des femmes. L'aire des différences, Joinville-le-Pont, Ed. Actio, 1991.
- LOUVEAU, Catherine, Talons aiguilles et crampons alu... Les femmes dans les sports de tradition masculine, Paris, Société Française de Sociologie du sport, INSEP, 1986.
- TERRET, Thierry, Sport et Genre. Vol. 1 : La conquête d'une citadelle masculine, Paris, L'Harmattan, 2005.
- TERRET, Thierry, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », in Tétart, Philippe, Histoire du sport en France, De la Libération à nos jours, Vol 2, Paris, Vuibert, 2007, pp. 287-308.



© Creative commons - cquadro photos



© Creative commons - stu seeger



© Ministère des sports - Hervé Hamon



© Creative commons - TimothyJ

# Sportives en histoires



## Fiche 6 : Femmes, sport et olympisme

Sportives en histoires  
L'olympisme

Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
www.sem.fr - prn@sem.fr



Haut lieu de l'excellence sportive, érigeant le culte de l'effort et l'esprit chevaleresque en principes fondamentaux, les Jeux olympiques modernes sont devenus un événement mondial de toute première importance depuis leur restauration en 1896, mais dans lequel les femmes n'ont pas toujours eu leur place. Invitées à « couronner les vainqueurs », telle est la place que leur accorde le baron Pierre de Coubertin, rénovateur de ces Jeux et, surtout, président du Comité international olympique (CIO) jusqu'en 1925. Fervent défenseur d'une conception misogyne et élitiste du sport, il oppose les plus vives résistances à l'intégration des femmes dans le programme olympique pendant plus d'un quart de siècle. Si quelques épreuves « féminines » sont progressivement tolérées (en tennis, golf, tir puis natation) dès la deuxième Olympiade en 1900, sous forme de démonstrations essentiellement, la présence des sportives dans les compétitions reste anecdotique jusqu'au renouvellement de la présidence du CIO et la démission de Coubertin. Aux Jeux d'Anvers en 1920, par exemple, les femmes représentent moins de 3% des participants.

Devant l'hostilité de l'institution olympique et de la majorité des fédérations internationales, une femme, Alice Milliat, prend alors les rênes du sport « féminin » de compétition dans l'entre-deux-guerres et en assure la promotion en proposant aux sportives des structures associatives et des manifestations indépendantes des institutions sportives dirigées par des hommes. Présidente de la Fédération des Sociétés féminines sportives de France (FSFSF) dès 1919, puis de la Fédération Sportive féminine internationale (FSFI) deux ans plus tard, elle lance d'abord l'idée d'un premier meeting international à Monte Carlo, en marge des Jeux olympiques, avant d'organiser l'année suivante, en 1922, des « Jeux olympiques féminins » à Paris, réunissant 300 femmes venues de cinq pays. L'ouverture du programme olympique aux femmes à partir des Jeux d'Amsterdam de 1928, liée au remplacement de Coubertin par Henri de Baillet-Latour trois ans plus tôt, annonce toutefois la fin programmée de ces manifestations sportives et structures féminines autonomes. Ainsi, les « Jeux olympiques féminins », rebaptisés « Premiers Jeux féminins mondiaux » pour satisfaire le CIO, connaissent une nouvelle édition à Göteborg en 1926 puis à Prague en 1930, mais ils disparaissent au lendemain de leur quatrième édition à Londres en 1934. La Fédération française d'Alice Milliat suit le même chemin en 1936, ne résistant pas à l'intégration lente mais progressive des sportives au sein des fédérations internationales et nationales.

Pour autant, la course aux médailles reste une affaire d'hommes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'équilibre statistique entre hommes et femmes est encore loin d'être atteint dans l'arène olympique pour les Jeux d'été comme les Jeux d'hiver : aux Jeux de Londres en 1948, les femmes sont certes plus nombreuses qu'aux Olympiades précédentes, mais représentent toujours moins de 10% du nombre total de concurrents, soit à peine plus qu'aux Jeux de 1928, et cinq sports seulement leur sont ouverts. Aux Jeux de Melbourne de 1956, la sélection française compte à peine 15% de femmes.

Les années 1960 permettent aux sportives françaises d'atteindre un nouveau degré de reconnaissance auprès des institutions sportives, à l'image de la nageuse Christine Caron porte-drapeau de la délégation aux Jeux de Mexico en 1968. Mais les choses ne s'accroissent véritablement qu'à partir des années 1980, notamment grâce aux impulsions politiques du CIO, dont l'action la plus significative est certainement l'amendement de la Charte olympique en 1994, favorisant l'égalité entre hommes et femmes à tous les échelons du sport.

Les comités nationaux sont, depuis, soumis à des objectifs précis en matière de participation féminine dans les stades et les instances décisionnelles. Et les chiffres sont encourageants, dans le premier cas, puisque le tiers des participants est dépassé à Atlanta en 1996, et, en 2004, les femmes représentent plus de 38% avec une présence dans 26 des 28 sports du programme.



© Creative commons - SouthAsiaGolf



© Creative commons - State Library of New South Wales



© Creative commons - Killer\_lapin



#### Bibliographie

- Attali, Michaël (dir.), Le sport et ses valeurs, Paris, Ed. La Dispute, 2004.
- Greenberg, Judith E. Getting into the Games : women and sports. New York: F. Watts, 1997.
- Guttman, Allen. Women's Sports : A History. New York : Columbia University Press, 1992.
- Loy J., McLean M., Booth D., Connotations of Female Movement and Meaning, Olympika, XVIII, 2009.
- Rosol, Nathalie, « Faites vos Jeux ! » Le temps d'un Olympisme réservé aux femmes, in Terret, Thierry, Les paris des Jeux olympiques de 1924. Volume 1 : les paris de la candidature et de l'organisation, Paris, Atlantica, 2008, pp. 321-339.
- Terret, Thierry, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », in Tétart, Philippe, Histoire du sport en France, De la Libération à nos jours, Vol 2, Paris, Vuibert, 2007, pp. 287-308.

# Sportives en histoires



## Fiche 7 : Femmes, sport et championnes

### Sportives en histoires Les championnes

#### Représentations :

Les championnes d'aujourd'hui ne sont pas si différentes de celles d'hier, à un détail près : le XX<sup>e</sup> siècle valorisait la féminité des championnes, le XXI<sup>e</sup> siècle l'exacerbe.

Afficher sa féminité, sa sensualité, voire sa sexualité apparaît comme la clé de la visibilité des sportives de ce XXI<sup>e</sup> siècle. Les championnes dont on connaît les noms et les visages sont celles qui jouent sur leur image, une image le plus souvent érotisée, car plus médiatisée. Au regard de l'importance des enjeux économiques des événements sportifs, cette course à l'érotisation de l'image des championnes ne semble pas prête de s'interrompre.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)



Henri Desgranges, Max Décugis, Georges Carpentier, ou encore Jean Boin, ... à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les rares noms de champions se déclinent quasi-exclusivement au masculin. Mais peut-il en être autrement à l'époque, à peine deux décennies après l'implantation du sport en France ? Les femmes, certes, sont minoritaires mais pourtant bien présentes dans plusieurs activités (dont l'escrime, le tir, le tennis, le golf, l'équitation ou plus tard le cyclisme et la natation) et pratiquent même parfois avec les hommes. Ce n'est donc pas l'absence des femmes dans les pratiques sportives qui justifie ce silence, mais plutôt l'absence de reconnaissance de l'excellence sportive pour des individus que l'on qualifie de « sexe faible ». Avant la Première Guerre mondiale, rares sont les sportives à accéder au statut de championne. La nageuse australienne Annette Kellerman ou l'éclectique sportive Marie Marvingt font partie de ces exceptions, quand bien même d'autres sportives restent dans l'anonymat en dépit de leurs exploits, à l'instar des femmes alpinistes de la Belle Époque.

Dans l'entre-deux-guerres, l'avènement du sport-spectacle consacre définitivement les champions qui deviennent les nouveaux ambassadeurs de la nation. Hissés au rang de héros sportifs, ils bénéficient d'une aura sociale et médiatique à laquelle peu de femmes peuvent encore prétendre, à plus forte raison lorsqu'elles investissent des sports de tradition masculine. Le cas de Violette Morris est, à ce titre, intéressant : athlète, footballeuse et pilote automobile talentueuse, elle brille sur la scène nationale et internationale dans les années 1920, mais elle incarne aussi la figure controversée de la « garçonne ». A la fin de la décennie, son caractère, son homosexualité et son comportement vestimentaire, perçus comme subversifs et antinomiques avec la définition de la féminité, ont raison de sa carrière et de son palmarès sportifs pourtant remarquables. Être championne et représenter la France nécessitent des compromis, et le respect des valeurs attribuées à la féminité apparaît comme un incontournable dans cette (con)quête de reconnaissance. La joueuse de tennis Suzanne Lenglen offre, au contraire, un visage légitime de championne, en s'imposant sur la scène internationale entre 1919 et 1926 (elle remporte notamment six fois le tournoi de Wimbledon) sans jamais manquer de grâce ou d'élégance. Elle accède ainsi, à l'instar de la nageuse tricolore Suzanne Wurtz, ou de la patineuse norvégienne Sonja Henie, « petite fée de la glace », aux lauriers de la notoriété et de l'excellence sportive.

Ces représentations n'évoluent guère avant les années 1960, comme le rappelle le traitement médiatique encore marginal qui couvre les exploits de Micheline Ostermeyer, triple médaillée olympique aux Jeux de Londres en 1948, mais dont on retient surtout les talents de pianiste. Le changement s'opère à partir de la génération de « Kiki » Caron, Colette Besson, Marielle Goitschel et autres sportives des années 1960. Après plusieurs décennies passées à l'ombre des hommes, les championnes, à leur tour, commencent à être reconnues et célébrées ; et la désignation de « Kiki » Caron comme porte-drapeau de la délégation française aux Jeux de Mexico de 1968 est significative.

Les championnes qui leur ont succédé – de Françoise Dürr à Marie-José Pérec, en passant par Jeannie Longo ou Catherine Destivelle – ont bénéficié d'une couverture médiatique et d'un degré de reconnaissance accrus, même si les performances s'établissent en référence constante avec l'étalon des stades masculin. Bien que certaines connotations sexuelles demeurent, la figure de la championne a néanmoins évolué depuis la fin des années 1990 avec une plus forte articulation entre excellence sportive, esthétique et érotisation sur fond de marketing dans une association qu'incarne alors la joueuse de tennis Anna Kournikova. Au milieu des années 2000, Laure Manaudou est à l'image de ce nouvel idéal féminin : tout à la fois championne et femme, elle affiche et affirme sa féminité.

#### Bibliographie

- Christensen, Karen, Guttman, Allen et Pfister, Gertrud, International Encyclopedia of Women Sports (3 vol.), New York, Macmillan Reference USA, 2000.
- Davisse, Annick et Louveau, Catherine, Sports, Ecole, Société : La différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Liotard, Philippe et Terret, Thierry (dir.), Sport et genre. Vol. 2 : Excellence féminine et masculinité hégémonique, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Terret, Thierry, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », in Tétart, Philippe, Histoire du sport en France, De la Libération à nos jours, Vol 2, Paris, Vuibert, 2007, pp. 287-308.



# Sportives en histoires



## Fiche 8 : Femmes, sport, agressivité et violence

### Sportives en histoires

#### La violence

##### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem.fr](http://www.sem.fr) - [prn@sem.fr](mailto:prn@sem.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 9 : Femmes, sport et maternité

### Sportives en histoires La maternité

#### Représentations :

Si l'on peut aujourd'hui se réjouir des efforts réalisés au niveau institutionnel pour améliorer la prise en charge des sportives pendant et après une grossesse, il faut reconnaître que le cadre réglementaire reste encore mal connu, tant par les DTN que par les sportives elles-mêmes, de sorte que la maternité devient souvent le déclencheur de la fin de la carrière sportive pour nombre de femmes athlètes. Au-delà des difficultés organisationnelles et financières, liées aux fréquents déplacements en stage ou compétition, la maternité reste encore souvent perçue comme une prise de risques importante pour la carrière sportive.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem.fr](http://www.sem.fr) - [prn@sem.fr](mailto:prn@sem.fr)



Concilier maternité et pratique sportive compétitive est aujourd'hui une réalité, comme le prouvent de plus en plus de sportives, à l'image de Kim Clijsters, Laura Flessel ou Paula Radcliffe. Mais si ces exemples de retours à la compétition – qui plus est, à haut niveau – après une maternité, ne sont plus exceptionnels depuis les années 2000, ils ont longtemps relevé de la gageure, voire de l'impensable pour de nombreuses générations de sportives.

Considérées par la société au début du XX<sup>e</sup> siècle comme des êtres « naturellement » inférieurs, dont la vocation première consiste à enfanter, les femmes sont invitées à s'occuper prioritairement du foyer ou, éventuellement, pour les plus téméraires, à s'engager dans une forme d'activité physique jugée conforme aux caractéristiques physiques, intellectuelles et morales attachées à leur sexe. Loin des excès du sport compétitif, c'est une activité physique dosée, méthodique et contrôlée qui est préconisée, par la communauté scientifique notamment. Certaines activités sont ainsi vivement déconseillées, voire proscrites, comme la vélocipédie, au nom de l'hygiène et de la santé, car elles feraient courir un risque pour les futures maternités ; d'autres, au contraire, sont davantage recommandées comme la natation, sous réserve d'une pratique modérée et à condition d'éviter le crawl et les plongeurs qui solliciteraient de manière inappropriée les organes utérins et, là-encore, s'avéreraient contradictoires avec le projet de procréation.

Le contexte démographique et sanitaire désastreux de la France au lendemain de la Première Guerre mondiale est loin de remettre en question la conviction d'une opposition « naturelle » entre maternité et compétition, bien au contraire. La majorité des discours médicaux rappelle les dangers physiques et moraux de la compétition sportive pour les femmes, à l'image de cette recommandation du Dr Boigey lancée en 1922, et fréquemment reprise par la suite à propos de la pratique physique féminine : « une femme n'est point faite pour lutter mais pour procréer ». Un sport sous conditions doit ainsi contribuer à développer les qualités naturelles des femmes et favoriser leur épanouissement en tant que femmes et futures mères, telle est l'orientation dominante pour les sportives pendant plus d'un quart de siècle encore.

La crainte des conséquences d'une pratique intensive est à multiples visages. Elle mêle des croyances relatives à une possible réduction de la fécondité, à une mauvaise préparation de l'utérus, au rétrécissement du bassin, à la mise en danger du fœtus lors des chocs consécutifs à l'exercice, au détournement de l'attention maternelle censée rester concentrée sur l'enfant à naître, au repos nécessaire, à l'incompatibilité psychologique entre la compétition et la maternité, ou encore, à l'importance de l'allaitement peu compatible avec une activité sportive (ou professionnelle).

Cette idéologie est en partie remise en cause dans les années 1960 et au début des années 1970, au moment où les femmes se réapproprient le droit à disposer de leur corps grâce à la légalisation de la pilule contraceptive en 1967, puis de l'avortement huit ans plus tard. Toutefois, dans les faits, la maternité reste médicalement présentée et socialement perçue comme un frein majeur à la pratique sportive compétitive. A la fin des années 1980, la maternité en cours de carrière relève d'ailleurs toujours de l'exception : une sportive de haut niveau attend, le plus souvent, de raccrocher pour envisager un projet de grossesse.

Il faut attendre les années 2000 pour voir s'opérer un véritable changement, comme le rappellent les exemples, cités plus haut, de retours réussis après une maternité. L'impensable d'hier est devenu possible, principalement en raison de deux facteurs. D'une part, le regard médical sur la pratique sportive des femmes s'est modifié : les progrès de la science permettent aujourd'hui d'affirmer que la pratique sportive de haut niveau n'est plus un danger pour la mère et l'enfant. D'autre part, la volonté politique d'une réduction des inégalités a amené les institutions – du Ministère des sports, au CNOSF – à porter désormais une attention spécifique aux sportives qui souhaitent prolonger leur carrière. A ce titre, par exemple, le cadre réglementaire prévoit le maintien des droits conférés par l'inscription sur la liste ministérielle des sportives de haut niveau. Neuf sportives ont bénéficié de ce dispositif entre 2005 et 2009.

#### Bibliographie

- Bazoge, Natalia, « Pour la Patrie : par le Foyer, par l'École, par la Caserne ». Une histoire genrée de la Ligue Girondine d'Éducation Physique (1888-1935), Thèse de doctorat, Université Lyon 1, 2008.
- Bohuon, Anaïs et Luciani, Antoine, Biomedical Discourse on Women's Physical Education and Sport in France (1880-1922), *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 26, n°5, Avril 2009, pp. 573-593.
- Delaplace, Jean-Michel, « Conceptions de l'éducation physique féminine en France entre les deux guerres : Vers une gymnastique gynécologique ? », in Arnaud, P., Terret, T. (dir.), *Histoire du sport féminin*. Tome 2, 1996, pp. 69-79.
- PRN « Sport, éducation, mixités, citoyenneté, Les cahiers du Pôle » : Sport et maternité, janvier 2010.
- Vertinsky, Patricia Anne, *The Eternally Wounded Woman: women, doctors, and exercise in the late nineteenth century*, Manchester, Manchester University Press, 1994.



© Institut Bernadette De Gasquet



© Creative commons - dizznbonn



© Creative commons - dspeace



© Creative commons - lululemon

# Sportives en histoires



## Fiche 10 : Femmes, sport et beauté

### Sportives en histoires La beauté

#### Représentations :

Les sportives posent, malgré elles, la question du corps et de la féminité conformes à la désirabilité sociale. Leurs performances plastiques autant que leurs réalisations techniques échappent difficilement aux jugements de valeur, même si, aujourd'hui, certaines savent parfaitement utiliser leur image à des fins commerciales. Les commentaires souvent peu flatteurs concernant celles qui ne répondent pas aux critères esthétiques de la féminité, reflètent le maintien de normes traditionnelles de la beauté et la crainte d'un effacement des frontières entre les sexes. Sacrée championne du monde du 800m à Berlin en 2009, la Sud-Africaine Caster Semenya fait par exemple quelques jours plus tard l'objet d'une controverse relative à sa morphologie jugée trop masculine, qui l'obligera à passer un test de féminité.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcc.fr](http://www.semcc.fr) - [prn@semcc.fr](mailto:prn@semcc.fr)



Le sport met en scène deux formes de beauté, la plastique des corps et l'esthétique des gestes, toutes deux profondément affectées par les normes de chaque société et de chaque époque.

Au XIX<sup>e</sup> siècle entrent ainsi dans la définition d'un corps féminin jugé beau, aussi bien la petitesse des pieds bandés des Chinoises que la finesse des tailles étranglées par les corsets en Europe occidentale. Quant à la beauté du mouvement, par définition éphémère et difficile à exprimer et à conserver au moins jusqu'à l'avènement du cinéma, elle fait l'objet de procédures d'apprentissage dans la haute société française de cette époque, car de la grâce d'une démarche ou d'une attitude dépend bien souvent le jugement social. Ne faut-il pas « souffrir pour être belle » ? Cette maxime rappelle que l'embellissement n'est pas seulement un choix, mais aussi une exigence sociale que d'aucuns perçoivent comme une vocation : quelles que soient les formes qu'il prend au cours du temps, l'impératif de beauté contraint les individus, et encore plus les femmes, à se rapprocher des canons corporels pour plaire à un compagnon réel ou imaginé.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un marché de l'embellissement se développe ainsi via les grands magasins qui proposent de nombreux objets, produits et autres artifices de la féminité, renforçant des usages légitimes du corps pour les femmes, distincts de ceux des hommes.

Au même moment, l'offre de pratiques sportives pour les femmes conforte la définition bourgeoise de la beauté féminine. Hanches larges, poitrine avantageuse, mouvements gracieux, port de tête altier, absence de muscles développés et de stigmates de la fatigue s'opposent littéralement à toute activité où force et énergie sont requises. L'impératif du plaisir pousse alors les femmes vers les activités qui développent une plastique conforme aux attentes sociales. La natation, notamment, apparaît comme le « sport féminin par excellence » grâce à ses vertus esthétiques et hygiéniques ; les nageuses, y compris lorsqu'elles sont inscrites dans les compétitions, sont présentées comme des naïades aussi expertes que gracieuses. L'Australienne Annette Kellermann, dont les mensurations sont jugées « parfaites » par la communauté scientifique, en constitue l'exemple le plus manifeste. Mais les louanges vont également du côté des joueuses de tennis, des gymnastes ou encore des danseuses, dont on souligne régulièrement la grâce et le développement harmonieux du corps.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les normes esthétiques évoluent significativement. Si les coupes des vêtements et les coiffures en témoignent aisément, d'autres indices plus « corporels » sont tout aussi révélateurs des transformations en cours : les hanches s'amenuisent, les corsets disparaissent, les poitrines s'aplatissent et les attitudes deviennent moins nonchalantes. Bref, l'androgynie devient référence. La pratique sportive, dans ces conditions, n'apparaît plus aussi mécaniquement opposée aux normes esthétiques d'autant plus que la plastique plus musclée des stars américaines véhiculée par le cinéma fournit de nouveaux modèles. Mais même dans les régimes totalitaires italien et allemand où les sportives sont davantage valorisées qu'en France, les ambiguïtés demeurent. Là comme ici, un procès de virilisation est volontiers fait à celles qui s'engagent dans des sports athlétiques ou de force, historiquement investis par les hommes, et qui les éloignent de ce modèle normatif de féminité incarné dans les années 1930 par les reines et autres miss nationales de beauté. A l'inverse, le basket est alors l'un des rares sports collectifs à s'inscrire dans le registre des sports « féminins ». Parce qu'il est censé développer une taille élancée et des attitudes corporelles mettant en valeur la féminité, il est même considéré, sous le régime de Vichy, comme l'un des sports féminins par excellence, au côté de la natation et de la gymnastique.

Des années 1960 aux années 1980, les modèles de beauté féminine, plus dénudés que jamais, s'installent dans les magazines et sur le petit écran. Portée là-encore par les références américaines, la minceur tonique a désormais durablement repoussé la rondeur lascive. Pourtant, le corps sportif, aussi performant soit-il, doit rester celui d'une femme, à plus forte raison lorsque celle-ci accède au statut médiatique de championne. Les sportives pour lesquelles le physique ne correspond pas au modèle normatif dérangeant, à l'instar des lanceuses et nageuses des pays de l'Est, fréquemment décrites dans la presse française comme « des erreurs de la nature ». Le sport peut embellir le corps, mais à la condition de ne pas le muscler au-delà d'une plastique qui définit la frontière entre le masculin et le féminin. La beauté du geste, quant à elle, semble progressivement moins peser dans les jugements portés sur les terrains de sport : en s'imposant pour les deux sexes, la performance conduit en effet à accepter que la rationalité technique l'emporte sur les attentes esthétiques.

Dans les années 2000, la relation entre sport et beauté féminine ne se pose plus exactement dans les mêmes termes. Alors que la tonicité s'impose définitivement comme la référence et que s'observe un retour des « formes » qui marginalise même certains top-models jugés trop maigres, l'heure est à l'affichage de sa féminité, comme pour rappeler que les championnes restent femmes avant tout. Certaines vont même plus loin, en jouant sur l'érotisation de leur image pour décupler leur médiatisation, à l'instar de la joueuse de tennis Anna Kournikova ou de la lanceuse de javelot Leryn Franco. Maquillées, vêtues de tenues sportives découpées par des designers, bénéficiant d'une plastique irréprochable aux yeux de leurs contemporains, elles semblent avoir réhabilité le beau dans le sport, sans toutefois rompre avec les normes de désirabilité corporelle.

#### Bibliographie

- Guido, Laurent et Haver, Gianni, *Images de la femme sportive*, Genève, Georg, 2003.
- Lefevre, Betty, « La sportive entre modèle masculin et norme esthétique », in Arnaud, Pierre et Terret, Thierry (Coord.), *Histoire du sport féminin*. T2, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 247-255.
- Louveau, Catherine, « Femmes sportives, corps désirables », in *Le Monde Diplomatique*, octobre 2000, pp. 25-28.
- Nouschi M., (dir.), *100 000 ans de beauté*, Paris, volume 4 : « modernité/globalisations », Paris, Gallimard, 2009.
- Vigarello, Georges, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Edition du Seuil, 2004.

# Sportives en histoires



## Fiche 11 : Femmes, sport et pudeur

### Sportives en histoires La pudeur

#### Représentations :

Le corps des sportives reste avant tout un corps féminin sur lequel la société a toujours porté un regard, par souci de pudeur, mais surtout parce qu'il est potentiellement désirable. Au fil du temps, les zones érogènes se sont déplacées, en même temps que les limites de ce que l'on peut montrer et dévoiler au regard d'autrui ont reculé. Ainsi, montrer le corps des sportives et mettre en exergue leur plastique n'a désormais rien d'exceptionnel, surtout lorsqu'elles répondent aux normes de désirabilité. Les médias leur donnent alors d'autant plus de visibilité qu'elles s'inscrivent dans les nouveaux canons de beauté, n'hésitant pas à mettre l'accent sur des zones érogènes, comme le rappelle le port du bikini, obligatoire jusqu'à récemment (mars 2012), pour les rencontres télévisées de beach volley.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)



Si les corps particulièrement dénudés des joueuses de beach volley comme les tenues légères de certaines joueuses de tennis sont désormais devenues monnaie courante et ne choquent guère que ceux dont les regards sont filtrés par une éducation puritaine ou une stricte morale religieuse, un tel dévoilement du corps féminin est impensable et inconcevable pour les pionnières au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. A une époque, en effet, où il est scabreux de lire un catalogue de chaussettes pour dames et osé de dévoiler sa cheville, les premières sportives s'adonnent à leurs activités dans une tenue vestimentaire respectant, le plus souvent, la traditionnelle différenciation vestimentaire avec les hommes, mais surtout qui couvre intégralement le corps, de la tête aux pieds. C'est donc dans une robe longue tombant sur les chevilles, dans un chemisier à manches longues couvrant les épaules, bras et avant-bras, ainsi que la gorge, que les premières joueuses de tennis, par exemple, gagnent leurs titres de championne de France. Si la sécurité ou les conditions climatiques, à l'instar de l'alpinisme ou de l'escrime, tolèrent certaines adaptations vestimentaires d'ordre pratique, la pudeur reste de rigueur au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle impose ses règles du jeu en matière vestimentaire, dans le civil comme dans le sport. Seules les cyclistes et les nageuses dérogent à la règle, en découvrant leurs mollets pour les unes, et en dévoilant des parties du corps jusque-là réservées à l'intimité (cuisses, épaules et cou) pour les autres, quitte à flirter avec l'indécence. Et pourtant, c'est la culotte des « bicycletteuses », hautement symbolique pour les hommes, qui dérange le plus, démontrant que la nudité semble finalement moins indécente que la virilisation du vêtement sportif féminin.

Étroitement lié à la séduction, le corps des femmes attise desirs et convoitise, à plus forte raison qu'il se dévoile. L'érosion de la pudeur dans l'entre-deux-guerres, en mettant peu à peu à nu de nouvelles parcelles du corps chez les sportives (bras, mollets et cuisses) marque irrésistiblement une étape dans la définition des nouveaux canons de beauté et des codes de séduction entre hommes et femmes. Tandis que les adresses de maisons closes et les cartes postales érotiques s'échangent en toute discrétion dans les rues, le dévoilement progressif du corps féminin implique un nouveau travail sur ce dernier, par l'activité physique notamment, pour compenser la disparition des corsets, gaines et autres artifices vestimentaires conçus pour palier, corriger ou masquer des différences par rapport aux normes esthétiques de l'époque. Si la société reste vigilante par rapport aux écarts à la norme, inscrivant dans la loi toutes formes d'attentats à la pudeur, elle n'a d'autres solutions que de s'adapter devant la multiplication des audaces vestimentaires à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à commencer par l'apparition des bikinis sur les plages françaises au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au-delà de l'émoi et du tollé que provoquent ces maillots de bains, suivis quelques années plus tard par l'essor des mouvements naturistes, c'est un nouveau recul que subit la pudeur corporelle au cours des Trente Glorieuses. Les stades et autres enceintes sportives n'échappent pas à cette libération corporelle et à la disparition de certains tabous, auxquelles ne sont pas étrangers les mouvements féministes des années 1960 et 1970. Nageuses, athlètes, joueuses de basket : rares sont les sportives à échapper à cette vague de raccourcissement vestimentaire qui ne se justifie pas toujours pour des raisons sportives. Sur les courts de tennis, longtemps restés frileux et sensibles sur cette question, les décolletés se creusent et les jupes des joueuses suivent la même tendance que les shorts, dévoilant même parfois certains dessous. Certaines joueuses se font d'ailleurs remarquer autant pour leur jeu que pour leur tenue vestimentaire, à l'image de la Française Françoise Dürr (re)connue pour ses mini-ropes au début des années 1970.

Dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, la médiatisation accrue du sport et des sportives par la télévision, a conforté cette tendance au dévoilement des corps. Encore plus récemment, la pudeur ne semble plus guère constituer un obstacle à la visualisation des sportives. Courbure des fessiers et découpe des abdominaux s'affichent. Mieux même, les images de ces corps travaillés et, d'une certaine manière, impudiques, sont volontiers mises en scène dans la publicité ; elles réduisent d'autant les tabous tout en activant contradictoirement les résistances dans les cultures qui ont développé du corps féminin une vision différente.

#### Bibliographie

- Benn, Tansin, Pfister, Gertrud, Jawad, Haifaa, *Muslim Women and Sport*, Londres, Routledge, 2012
- Bologne, Jean-Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1986.
- Burgelin, Olivier et Perrot, Philippe (dir.), « Parure, pudeur, étiquette », *Communication*, n°46, 1987.
- Sohn, Anne-Marie, « Le corps sexué », in Corbin Alain, Courtine, Jean-Jacques et Vigarello, Georges (dir.), *Histoire du corps. Tome 3 : Les mutations du regard. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006.
- Vigarello, Georges, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Edition du Seuil, 2004.



© Creative commons - mikebaird



© Creative commons - National Library of Norway



© Anne-Laure Chasset - PRN SEMC

# Sportives en histoires



## Fiche 12 : Femmes, sport et (homo)sexualité

### Sportives en histoires L'homosexualité

#### Représentations :

Dans le civil comme dans le sport, la non conformité avec les référents identitaires rime encore très souvent avec discrimination, de sorte que l'homosexualité reste un sujet tabou sur les terrains de sport. Les soupçons d'homosexualité demeurent sur les joueuses ou équipes sportives qui sont en inadéquation avec les codes de la féminité. Les joueuses de sports collectifs comme le handball, le rugby ou encore le football sont particulièrement concernées par cette étiquette, ce « label lesbien », qui vient renforcer les stéréotypes et qui traduit la crainte que l'homosociabilité soit un accès à l'homosexualité.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem-c.fr](http://www.sem-c.fr) - [prn@sem-c.fr](mailto:prn@sem-c.fr)



Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la présence des femmes sur les terrains de sport a toujours fait l'objet de remarques, d'interrogations, voire de réactions plus ou moins vives d'animosité. La raison en est assez simple : En investissant le domaine du sport et de la performance, l'un des fiefs de la masculinité, elles interrogent par-là la place que la société leur fait, tout comme les définitions idéales de la féminité et de la masculinité.

D'abord tolérées car encore marginales et perçues comme des excentricités propres à leur classe sociale (aristocratie et haute bourgeoisie), les pionnières soulèvent un tout autre débat au tournant du XX<sup>e</sup> siècle lorsqu'elles s'emparent de la bicyclette et, surtout, d'un costume inconcevable à l'époque – pour ne pas dire « contre-nature » – pour une femme : la culotte courte. Outre le risque physique et moral lié au fait de monter à califourchon, les « bicycletteuses » conquièrent autonomie et liberté de mouvements. En s'émancipant de leur tenue vestimentaire traditionnelle, la robe, et en adoptant un costume symboliquement attaché à l'identité masculine, elles sont cependant perçues comme des êtres « hybrides », « moitié homme, moitié femme ». Ces femmes en culotte soulèvent ainsi une première crainte : celle de leur masculinisation sous l'effet de la pratique sportive et d'une inversion de l'ordre social fondé sur la hiérarchisation entre les sexes et la différenciation vestimentaire. L'identité sexuelle est remise en question sous prétexte d'une apparence non conforme avec la définition de la féminité de l'époque.

Cette crainte d'une masculinisation prend une autre dimension dans les années 1920. Dans le contexte des années folles où l'image des « Garçonnes », rendues célèbres à travers la publication du roman éponyme de Victor Marguerite en 1922, donne de la visibilité à l'homosexualité des femmes, les soupçons ne portent plus seulement sur l'identité sexuelle, mais aussi sur l'orientation sexuelle des sportives dès lors qu'elles s'éloignent des modèles normatifs de la féminité. L'exemple de Violette Morris est extrême, mais révélateur. En dépit d'un palmarès remarquable, tant au niveau national qu'au niveau international, la Fédération féminine sportive de France – l'une des plus importantes institutions gérant les pratiques sportives des femmes à l'époque – refuse de lui renouveler sa licence en 1927, sous prétexte de « s'habiller en homme ». Mais plus que le comportement vestimentaire, ce sont surtout les mœurs et attitudes de la championne qui sont mises en cause par la direction et les entraîneurs de la fédération : son caractère et son homosexualité, contradictoires avec les codes convenus de la féminité, font craindre en effet une possible « contagion » des plus jeunes. Et cette angoisse dépasse le cadre de l'institution sportive, puisque Violette Morris, qui portera l'affaire devant les tribunaux, est déboutée en 1930.

Dans les années 1960, à l'indifférenciation vestimentaire et à un investissement dans des pratiques sportives de tradition masculine viennent s'ajouter les soupçons liés à la morphologie des sportives. Le muscle, manifestation la plus visible de la masculinité idéale, devient le témoin d'une probable orientation sexuelle « déviante ». Des tests de féminité sont d'ailleurs mis en place lors des manifestations internationales entre 1966 et 1999 afin de vérifier que les sportives sont bien des femmes. Une figure légitime de « la » femme sportive est ainsi posée par le corps médical, délimitant les contours de la féminité aussi bien sur le plan anatomique, chromosomique, que sur le plan de l'apparence vestimentaire ou encore de la sexualité. Un procès de virilisation est alors fait aux sportives dès lors qu'elles sortent de ces registres attribués à la féminité, comme le rappelle le traitement médiatique que subit Amélie Mauresmo à la fin des années 1990.

Aujourd'hui encore, les sportives dont la morphologie ne correspond pas aux normes de désirabilité corporelle et, à plus forte raison, qui sont engagées dans des sports développant des qualités traditionnellement attachées à la masculinité (montrer sa force, porter ou recevoir des coups, prendre des risques corporels), bousculent les modèles traditionnels du féminin et du masculin, au risque de remettre en question leur identité sexuelle : sont-elles encore de « vraies femmes » ? Il n'y a alors qu'un pas à franchir pour associer morphologie ou pratique sportive divergente avec homosexualité.

Le poids du soupçon conduit à des réactions distinctes chez les intéressées : soit cacher ses orientations sexuelles, soit pratiquer l'auto-dérision pour se faire accepter dans les clubs où l'hétérosexualité est présumée, soit encore assumer son homosexualité dans des structures associatives qui, précisément, luttent contre l'homophobie en acceptant explicitement les individus indépendamment de leurs orientations. Le mouvement sportif LGTB s'est d'ailleurs institutionnalisé depuis les années 1980, avec ses clubs et ses championnats nationaux et internationaux alors que, de son côté, le mouvement sportif reste un lieu de contrôle de l'expression des sexualités non conformes qui n'échappe pas aux dérives homophobes en dépit de sa volonté d'ouverture et de mixité sociale.

#### Bibliographie

- Griffin, Pat, « Changing the Game : Homophobia, Sexism, and Lesbians in Sport », in *Quest*, vol. 44, n° 2, août 1992, pp. 251-265.
- Hargreaves, Jennifer, *Heroines of sport : the politics of difference and identity*, Londres, New York, Routledge, 2000.
- Liotard, Philippe (sous la dir. de), *Sport et homosexualités*, Carnon, Association Quasimodo & Fils, 2008.
- Mennesson Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Pronger, Brian. *The arena of masculinity: Sports, homosexuality, and the meaning of sex*. New York: St. Martin's Press, 1990.

# Sportives en histoires



## Fiche 13 : Femmes, sport et menstruation

### Sportives en histoires Les menstruations

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem-c.fr](http://www.sem-c.fr) - [prn@sem-c.fr](mailto:prn@sem-c.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 14 : Femmes, sport et muscles

### Sportives en histoires Les muscles

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem.c.fr](http://www.sem.c.fr) - [prn@sem.c.fr](mailto:prn@sem.c.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 15 : Femmes, sport et fatigue

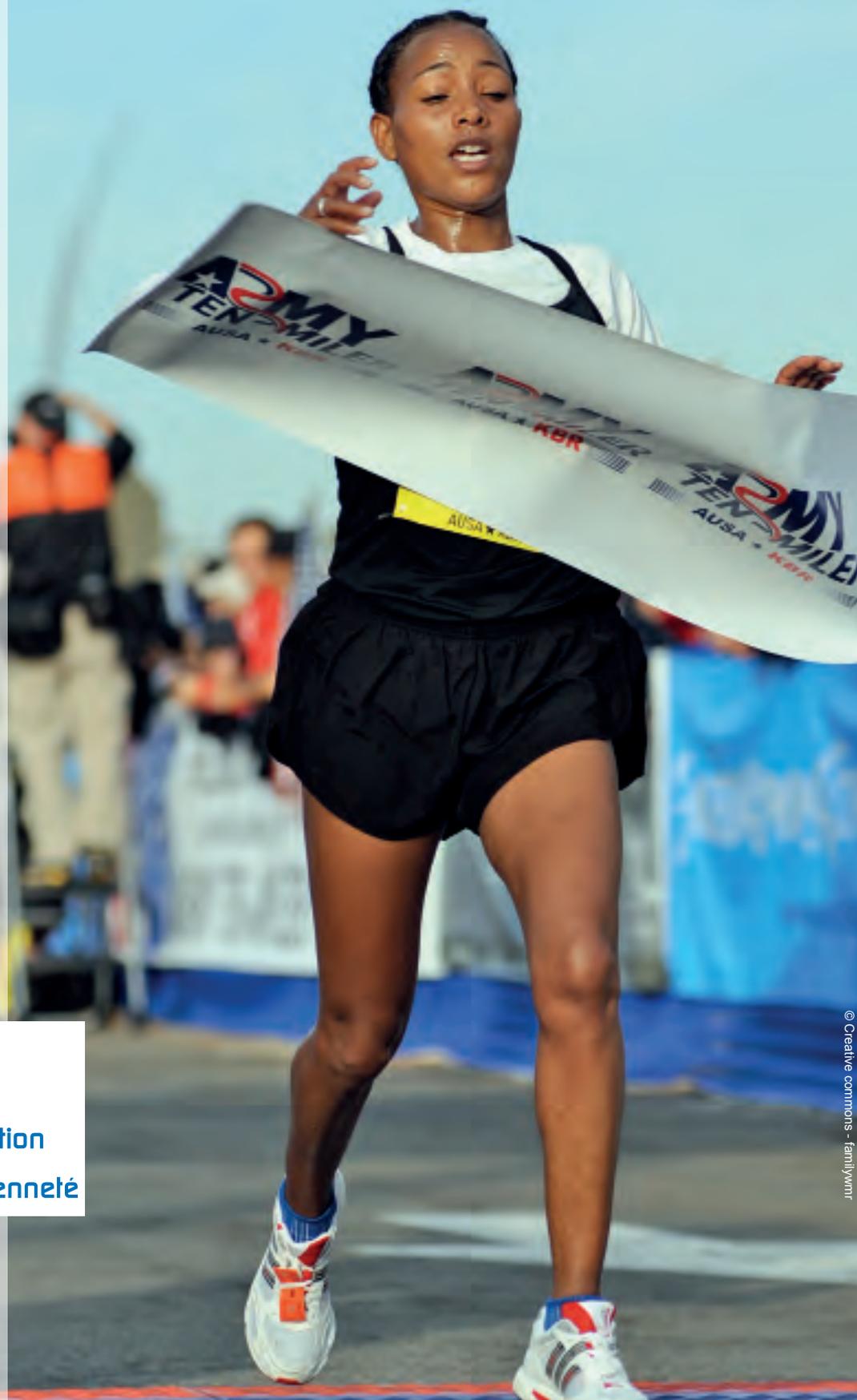
### Sportives en histoires La fatigue

#### Représentations :

Les sportives posent, malgré elles, la question du corps et de la féminité conformes à la désirabilité sociale. Leurs performances plastiques autant que leurs réalisations techniques échappent difficilement aux jugements de valeur, même si, aujourd'hui, certaines savent parfaitement utiliser leur image à des fins commerciales. Les commentaires souvent peu flatteurs concernant celles qui ne répondent pas aux critères esthétiques de la féminité, reflètent le maintien de normes traditionnelles de la beauté et la crainte d'un effacement des frontières entre les sexes. Sacrée championne du monde du 800m à Berlin en 2009, la Sud-Africaine Caster Semenya fait par exemple quelques jours plus tard l'objet d'une controverse relative à sa morphologie jugée trop masculine, qui l'obligera à passer un test de féminité.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 16 : Femmes, sport et vêtements

### Sportives en histoires

#### Les vêtements sportifs

#### Représentations :

Actrices de leurs performances, les sportives n'ont pas toujours la maîtrise de leur apparence. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'érotisation du corps des sportives devient un nouvel enjeu de médiatisation dans la sphère du haut niveau, inscrivant les vêtements parmi les stratégies commerciales et promotionnelles des athlètes et de leurs sponsors.

Valoriser la féminité des sportives à travers la tenue vestimentaire semble désormais un atout médiatique majeur dans la promotion du sport « féminin », autant – si ce n'est plus – qu'un vêtement technique privilégiant la performance. Mais n'y aurait-il pas d'autres solutions ?

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem-c.fr](http://www.sem-c.fr) - [prn@sem-c.fr](mailto:prn@sem-c.fr)



La pratique sportive, encore balbutiante en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne modifie pas sensiblement la tenue vestimentaire de ses premières adeptes.

Conditionnées par les règles de bienséance et de pudeur, les pionnières, majoritairement issues de la « High life », pratiquent le plus souvent dans la tenue traditionnellement réservée à leur sexe et à leur condition sociale : jupe longue, corsage et corset. Joueuses de tennis, de golf ou de hockey s'illustrent tout particulièrement dans l'art de paraître sportif, où il importe autant de se montrer que de pratiquer, renvoyant les femmes à leur fonction de séductrice et de devanture sociale.

Des adaptations vestimentaires sont néanmoins tolérées pour les activités éloignées des regards ou nécessitant un équipement particulier, comme l'escrime, l'alpinisme ou le ski. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les cyclistes et les nageuses font exception à ce paysage vestimentaire en adoptant un costume plus adapté à la pratique et, surtout, qui rompt avec la traditionnelle différenciation entre les sexes. Symbole d'émancipation pour les femmes, mais transgressive pour l'opinion publique, la culotte cycliste devient l'objet d'une vive polémique au tournant du siècle.

L'entre-deux-guerres renouvelle considérablement les silhouettes des sportives. Les préoccupations d'hygiène et de confort prennent le pas sur le souci d'élégance. Les corsets s'évanouissent, les bras se dénudent, les jupes se raccourcissent progressivement jusqu'aux genoux, tandis que la culotte courte fait de nouvelles émules. Libérées de leurs entraves vestimentaires, les sportives s'engagent dans la voie de la compétition et élargissent le champ des possibles en matière d'activités.

L'athlétisme, par exemple, ou les sports collectifs de grands terrains, comme le football ou la barette, se familiarisent ainsi avec la présence des femmes en maillot et culotte courte, dont le mimétisme vestimentaire avec leurs homologues « masculins » ravive les vieux démons de la masculinisation des femmes et la crainte d'une inversion de l'ordre sexuel. Cette angoisse liée au brouillage des frontières entre les sexes s'évanouit cependant avec le second conflit mondial.

Guidés par une quête grandissante d'amélioration des performances depuis les années 1960, dopés et remodelés par les innovations techniques et technologiques successives qui se sont accélérées au cours des vingt dernières années, les vêtements sont devenus peu à peu une « seconde peau » pour les sportives, unique et adaptée aux caractéristiques propres de l'activité, mais aussi de l'individu, à l'image des combinaisons de natation. Toutefois, l'amplification de la spectacularisation du sport n'a pas été sans effets sur ce vêtement (comme le rappelle l'affichage des sponsors), ni sur le regard porté sur les compétitrices. Si les critiques à l'égard de l'indifférenciation ne sont plus d'actualité, le paraître vestimentaire de certaines sportives ne laisse pas indifférent les médias. Ainsi, le bikini des joueuses de beach-volley n'est sans doute pas étranger à la médiatisation récente de l'activité.

Loin d'être laissées pour compte, les néophytes comme les adeptes des loisirs disposent d'une autre gamme de vêtements, le « sportswear », dans lequel se spécialisent certains distributeurs comme Décathlon dès 1976.

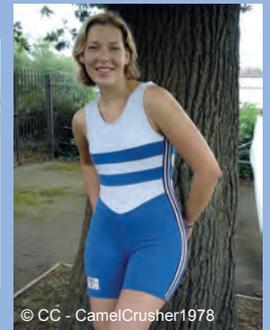
- Bard, Christine et Pellegrin, Nicole (coord.), Femmes travesties : un « mauvais genre », Clio. Histoire, Femmes et Sociétés, n°10, PU Mirail Toulouse, 1999.
- Perrot, Philippe, Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles, Paris, Seuil, 1984.
- Jamain, Sandrine, « Le vêtement sportif des femmes des « années folles » aux années 1960. De la transgression à la « neutralisation » du genre », in Roger, Anne et Terret, Thierry, Sport et genre, Objets, arts et médias, vol. 4, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 35-48.
- Jamain-Samson, Sandrine, « Le vêtement », in Attali, Michaël et Saint-Martin, Jean (dir.), Dictionnaire Culturel du Sport, Ed. A. Colin, à paraître en mai 2010.



© CC - Sam Fam



© CC - anyjazz65



© CC - CamelCrusher1978



© Creative commons - focus selective photography



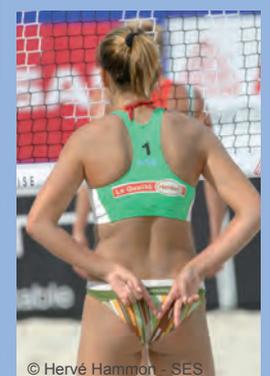
© CC



© CC - Fdecomite



© CC - Ping Time dt



© Hervé Hammon - SES

# Sportives en histoires



## Fiche 17 : Femmes, sport et médias

### Sportives en histoires

#### Les médias

##### Représentations :

Le XX<sup>e</sup> siècle a montré qu'excellence sportive ne rimait pas toujours avec reconnaissance et aura médiatique pour les femmes. Les sportives sont occultées, leur image souffre d'infantilisation, de trivialisation, d'essentialisation et d'érotisation, leurs performances de comparaisons stériles avec celles des hommes. La reconnaissance tient désormais autant dans l'érotisation des corps et les tribulations de sa vie sexuelle que dans l'exploit sportif. Certaines sportives l'ont d'ailleurs bien compris et cherchent à en tirer parti. La joueuse de tennis Russe Anna Kournikova constitue, à ce titre, un véritable cas d'école au début des années 2000, en décrochant ses plus gros contrats, non sur les courts, mais avec les maisons de mode et de cosmétique et se classant dans le palmarès des dix sportives les plus sexy.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semc.fr](http://www.semc.fr) - [prn@semc.fr](mailto:prn@semc.fr)



Lorsque le sport s'implante en France dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la presse, qui connaît son âge d'or sous la Troisième République, contribue aussitôt à son développement. Témoins de ce rapprochement : l'apparition progressive des premiers titres sportifs au sein des grands quotidiens généralistes et, surtout, la création d'une presse spécialisée, qui lui est donc entièrement consacrée. Tantôt spectatrice, tantôt organisatrice d'événements – à l'instar du Tour de France cycliste lancé en 1903 par le journal L'Auto – la presse sportive marque les premiers pas d'une relation entre le sport et les médias qui ne fera que s'intensifier au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Si les premiers champions et héros sportifs sont mis en exergue et sortent ainsi de l'anonymat dès la Belle Époque et plus encore dans l'entre-deux-guerres, les sportives, elles, sont quasiment inexistantes à la lecture de ces journaux. D'aucuns peuvent y voir une juste représentation au regard du faible nombre de pratiquantes au début du siècle. Pourtant, cette sous-représentation dans la presse persiste quand bien même le nombre de sportives progresse au lendemain de la Première Guerre mondiale. De plus, sur le plan qualitatif, articles, dessins et photos sont, dans leur grande majorité, le reflet d'une conception traditionnelle des rapports entre les sexes, renvoyant les sportives aux normes sociales de la féminité, en particulier à un corps esthétique bien avant un corps performant. Lorsqu'elles ne sont pas tout simplement occultées, comme le montre la faible médiatisation de la triple médaillée olympique Micheline Ostermeyer dans la presse française en 1948, elles font l'objet de processus d'essentialisation ou bien de condamnations. Celles dont on parle en positif sont celles qui offrent une représentation conforme aux fonctions qu'on attend d'une femme, indépendamment de la qualité de leurs exploits. Les autres sont celles qui s'éloignent des modèles normatifs de la féminité.

Depuis les années 1960, les sportives bénéficient d'une plus grande reconnaissance et couverture médiatique, favorisée notamment par la diffusion des postes de télévision au sein des foyers français. Pour autant, les championnes n'échappent pas à la stigmatisation. Si l'on souligne, par exemple, les charmes de la naïade « Kiki » Caron, porte-drapeau aux Jeux de Mexico en 1968, c'est davantage le côté « garçon manqué » de la skieuse Marielle Goitschel – multiple médaillée olympique – qui est accentué au lendemain des Jeux olympiques de Grenoble. Rappel et valorisation des qualités « féminines » d'un côté, condamnations et critiques de l'autre – concomitantes de la mise en place de tests de féminité – usage fréquent du prénom ou surnom des sportives, comparaison systématique aux performances masculines, les médias offrent une représentation stéréotypée de l'excellence féminine. Les sportives prennent place dans les médias au prix de processus d'infantilisation de leur image, de trivialisations de leurs performances et de comparaisons systématiques avec « la » référence en matière sportive : l'homme.

Si la couverture médiatique des championnes s'accélère et s'accroît encore dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, puis aujourd'hui avec Internet, la différence de traitement demeure d'autant plus que les médias produisent un discours pour un public qui est plus masculin que féminin et que les journalistes sportifs eux-mêmes constituent une communauté extrêmement masculine. Dès lors, si les images et les descriptions de championnes sont désormais plus nombreuses dans les médias, leur présence reste malgré tout plus faible que celle des hommes : en 2000, près d'un tiers des sportifs de haut niveau sont des femmes, mais elles ne sont guère plus de 10% à être citées dans les médias écrits. Quant aux progrès techniques apportés à la télévision (notamment avec les gros plans et les ralents), ils accentuent très souvent la stigmatisation des sportives. Leurs performances échappent difficilement à une appréciation esthétique, comme l'illustrent, par exemple, les nombreuses références à la plastique de la nageuse tricolore Laure Manaudou au début des années 2000. Le contraste avec les commentaires relatifs à la joueuse de tennis Amélie Mauresmo est alors flagrant et rappelle ce qui se disait dix ans plus tôt pour la nageuse synchro Murielle Hermine par rapport à la cycliste Jeannie Longo. Si la célébration de sportives n'est plus rare et si les condamnations qui dominaient il y a un siècle sont aujourd'hui largement marginales, la presse, puis la radio et la télévision n'ont pas rompu avec les mécanismes d'omission, d'infantilisation, de trivialisations, d'essentialisation et d'érotisation des corps et des productions féminines.

#### Bibliographie

- Attali, Michaël (dir.) Sports et médias. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, Biarritz, Atlantica, 2010.
- Fasting, Kari, « Les femmes, le sport et les médias », in Revue Olympique, avril-mai, n°26, 1999, pp. 43-45.
- Liotard, Philippe et Terret, Thierry, Sport et genre. Vol. 2 : Excellence féminine et masculinité hégémonique, Paris, L'Harmattan, 2005.
- McKay, Jim, Messner, Mickaël et Sabo, Donald (eds.), Masculinities, Gender Relations, and Sport, Thousand Oaks (Cal.), Sage, 2000.
- Duncan, M. C., Messner, Mickaël, The Media Image of sport and sex, in L. A. Wenner, (eds) MediaSport, NY, Routledge, 1998, pp. 170-185



© Creative commons - fedcomité



© Creative commons - gulf



© Creative commons - Michael Panse



© Creative commons - Nicpepsi



# Sportives en histoires



## Fiche 18 : Femmes, argent et sport professionnel

### Sportives en histoires Le sport professionnel

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 19 : Femmes, sport et dopage

### Sportives en histoires Le dopage

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
www.sem.c.fr - prn@sem.c.fr





# Sportives en histoires



## Fiche 20 : Femmes, sport et dirigeantes

### Sportives en histoires Les dirigeantes

#### Représentations :

Plus présentes qu'autrefois dans les instances dirigeantes, les femmes occupent encore rarement le plus haut de la hiérarchie des organisations sportives et restent souvent cantonnées à des fonctions pour lesquelles on leur attribue des qualités qui ne sont pas toujours liées à des compétences professionnelles.

En dépit des politiques volontaristes menées depuis les années 1990 pour davantage d'égalité, le mouvement sportif, dans son mode d'administration, n'échappe pas à la division sexuelle du travail. Le « plafond de verre » demeure pour les dirigeantes sportives.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)



Le pouvoir a un sexe et ce sexe est masculin.

Si la société de l'Ancien régime a pu connaître des reines, la République n'a, pour sa part, jamais investi de présidente. Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où le sport s'institutionnalise en France, la direction des structures politiques, économiques ou religieuses est réservée aux seuls hommes. La capacité à gouverner et à prendre des décisions éclairées est en effet considérée comme naturellement masculine, comme l'attestent alors l'histoire même du pays tout autant que les travaux anthropologiques. A l'inverse, ces mêmes arguments stériles repoussent les femmes en marge des lieux de pouvoir car perçues comme trop émotives, trop influençables et trop irrationnelles.

L'Institution sportive, en écartant durablement les femmes des fonctions de dirigeantes, accompagne pleinement cette division sexuelle du pouvoir. Ni au niveau local - celui des clubs - ni au niveau national ou international - celui des fédérations - les femmes ne parviennent à s'imposer comme présidente, trésorière ou secrétaire, ces trois piliers associatifs que la loi de 1901 sur la liberté d'association a entérinés.

Dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, les premiers clubs féminins sont d'ailleurs créés et présidés par des hommes. Certaines femmes, pourtant, ont réussi, au prix d'un parcours souvent long et laborieux, à ouvrir une brèche dans cette citadelle masculine, et ont œuvré, grâce à leur position, à l'institutionnalisation et au développement du sport pour les femmes. Alice Milliat est l'une de ces pionnières. Fervente militante, dans les années vingt, d'une pratique sportive compétitive, elle prend les rênes du sport « féminin » sur la scène nationale, dès 1919, en prenant la présidence de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), puis, deux ans plus tard, au niveau international, en devenant présidente de la Fédération sportive féminine internationale (FSFI). En dépit de l'hostilité de l'institution olympique et de la majorité des fédérations internationales, elle met ainsi en place un mouvement sportif parallèle et indépendant, avec ses propres structures institutionnelles et ses propres manifestations sportives. Pendant plus de 15 ans, elle œuvre donc en faveur de l'égalité hommes-femmes dans les sports de compétition et, notamment, de l'inscription des femmes au programme olympique. Quelques années plus tard, Marie-Thérèse Eyquem, nommée Directrice des sports féminins en France et attachée au Commissariat général à l'Éducation générale et aux sports en 1940, prend le relais, mais de façon plus consensuelle - et légitime - en assurant, à nouveau, la continuité de l'action de promotion d'un sport pour les femmes.

Ces exemples de leadership « au féminin » restent rares, malgré tout, dans le monde sportif de l'époque, comme dans le civil d'ailleurs, même si, à partir de l'entre-deux-guerres, l'enseignement secondaire et l'essor des secteurs sanitaires et sociaux créent des perspectives de carrières pour les femmes. La féminisation croissante des fédérations sportives à partir des années 1960 ne modifie pas la donne. Les femmes sont notoirement absentes des sphères dirigeantes où se prennent les décisions importantes sur le plan mondial, à l'image du CIO qui ne compte aucune femme jusqu'en 1981.

Le changement s'amorce au cours des années 1980, d'abord, au niveau national, avec la promulgation de la loi sur le sport du 16 juillet 1984 qui prévoit la création de postes fléchés « femmes » au sein des comités directeurs des fédérations sportives. Le Ministère jeunesse et sport semble d'ailleurs donner l'exemple en proposant une femme à sa direction, Edwige Avice, dès 1981.

La décennie suivante, c'est au tour du CIO de faire pression en imposant aux comités nationaux olympiques (CNO) une croissance des quotas de 10% à 20% de femmes entre 2000 et 2005 et 30% dans les dix prochaines années. En 2004, un plan de féminisation de la direction des fédérations nationales, au prorata du nombre de licenciées, est imposé, tandis qu'un décret rappelle en 2002 le principe de « l'égal accès des femmes et des hommes [aux] instances dirigeantes ». Les premiers résultats sont plutôt encourageants : en 2004, sur 184 CNO, plus de 67% ont atteint l'objectif des 10% de femmes dans leur comité exécutif, et près de 30% ont plus de 20% de femmes ; les chiffres sont sensiblement identiques pour ce dernier quota au niveau des fédérations internationales (FI) en 2005. Néanmoins, encourageant ne veut pas dire suffisant. La part des femmes dans les postes de direction reste relativement faible : à titre d'exemple, en France, en 2004, seules quatre femmes président une fédération sportive, six un Comité départemental olympique. En outre, les femmes sont davantage présentes dans les fonctions de secrétaires que de trésorières ou de présidentes, renouant ainsi avec la division sexuelle des compétences supposées naturelles : même au cœur du pouvoir associatif, les décisions politiques sont plus masculines, les tâches moins « nobles » et possédant une dimension d'exécution plus féminines.

#### Bibliographie

- Chantelat, Pascal, Bayle, Emmanuel et Ferrand, Claude, « Les représentations de l'activité des femmes dirigeantes dans les fédérations sportives françaises », STAPS, vol. 25, n°66, 2004, pp. 143-159.
- Chimot, Caroline, « Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises », STAPS, n°66, 2004, pp. 161-177.
- Hall, M. Anst, Cullen, Dallas, & Slack, Trevor, « Organizational elites recreating themselves : The gender structure of national sport organization », Quest, vol. 41, n°1, 1989, pp. 28-45.
- Terret, Thierry, « From Alice Milliat to Marie-Thérèse Eyquem : Revisiting Women's Sport in France (1920s-1960s) », The International Journal of the History of Sport, Vol. 27, n°7, mai 2010, pp. 1154-1172.
- Vieille-Marchiset, Gilles, Des femmes à la tête du sport. Les freins à l'investissement des dirigeantes locales, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004.
- Terret, Thierry, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », in Tétart, Philippe, Histoire du sport en France, De la Libération à nos jours, Vol 2, Paris, Vuibert, 2007, pp. 287-308.

# Sportives en histoires



## Fiche 21 : Femmes, sport et vie familiale

### Sportives en histoires

#### La vie familiale

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 21 : Femmes, sport et pudeur

### Sportives en histoires La pudeur

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

#### Pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semc.fr](http://www.semc.fr) - [prn@semc.fr](mailto:prn@semc.fr)





# Sportives en histoires



## Fiche 22 : Femmes, sport et équipements sportifs

### Sportives en histoires Les équipements

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.sem-c.fr](http://www.sem-c.fr) - [prn@sem-c.fr](mailto:prn@sem-c.fr)



# Sportives en histoires



## Fiche 23 : Femmes, sport et mondialisation

### Sportives en histoires La mondialisation

#### Représentations :

Si des écarts persistent encore au niveau du nombre d'épreuves et de l'implication des femmes dans des postes décisionnels, la voie pour une égalité des chances entre hommes et femmes est désormais ouverte, du moins dans les pays pour lesquels l'égalité hommes-femmes a du sens.

Alors que la Charte olympique prône la non-discrimination pour des « raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autre », en 2008, certaines délégations (originaires des pays islamiques en particulier) prennent pourtant part aux Jeux en excluant encore les femmes. Le pari de rassembler la jeunesse du monde entier n'est pas encore gagné.

Pôle ressources national  
Sport, éducation, mixités, citoyenneté

CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence  
Pont de l'Arc - Domaine de la Madeleine  
CS 70445 Aix-en-Provence Cedex 2  
04 42 29 68 99  
[www.semcf.fr](http://www.semcf.fr) - [prn@semcf.fr](mailto:prn@semcf.fr)

